



## LOUISE DE SAVOIE (1476-1531)

Louise de Savoie ne fut jamais reine ni reine mère. Elle n'en demeure pas moins l'une des personnalités les plus influentes de son temps. Née en septembre 1476, elle est la fille de Philippe, comte de Bresse puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, la sœur de Pierre II de Beaujeu. À la mort de sa mère, en 1483, elle est envoyée à Amboise, où Anne de France, sa tante, se charge de son éducation. En février 1488, à 11 ans, elle épouse Charles d'Orléans, comte d'Angoulême et chef d'une branche cadette de la Maison de Valois. Les époux s'installent à Cognac. Y naîtront Marguerite, poétesse, duchesse d'Angoulême et reine de Navarre, le 11 avril 1492, et François, futur François I<sup>er</sup>, le 12 septembre 1494. Charles meurt précocement, en janvier 1496. Son épouse est trop jeune pour disposer seule de la tutelle de leurs enfants. De ce fait, après avoir essayé de s'y opposer, elle est contrainte d'accepter le partage de cette tutelle avec Louis d'Orléans, le plus proche parent mâle de François et de Marguerite, qui, en 1498, à la mort inattendue de Charles VIII, devient roi de France sous le nom de Louis XII. Louise ne se remariera jamais et ne cessera de porter le deuil de son époux.

En 1499, après avoir créé le duché de Valois pour François – devenu l'héritier présomptif de la Couronne –, Louis XII fait venir Louise à la cour, avec ses enfants. Le château d'Amboise est préféré à celui de Blois, en travaux et donc peu confortable. Avec François Demoullins, la comtesse d'Angoulême veille à l'éducation de François et de Marguerite. Elle suscite leur intérêt pour la littérature et les arts; elle commande et reçoit des livres, spécialement d'histoire et de dévotion. La formation du prince passe aussi par les exercices physiques et la pratique des armes. En 1506, Louis XII annonce les fiançailles de sa fille, Claude, avec François. Le 3 août 1508, le prince quitte Amboise et sa mère afin de séjourner en permanence aux côtés du roi. Louise retourne à Cognac et attend, avec anxiété, l'avènement de son « César ». Le soulagement survient en janvier 1515.

Devenu François I<sup>er</sup>, le fils couvre sa mère de bénéfices : il érige le comté d'Angoulême en duché et lui donne le duché d'Anjou, les comtés de Maine et de Beaufort-en-Vallée, et la baronnie d'Amboise. Pourtant majeur, il la nomme régente, entre juillet 1515 et janvier 1516, puis entre août 1523 et mars 1526. Dans l'histoire de France, Louise de Savoie est la première à être officiellement instituée régente alors qu'elle n'est ni fille ni épouse de roi. En 1515-1516, ses pouvoirs sont limités : elle ne peut prendre aucune décision majeure puisque le chancelier Antoine Duprat accompagne François I<sup>er</sup> en Italie avec le grand sceau de majesté, qui scelle les

actes royaux et qui permet l'authentification des documents officiels. La situation est différente en 1523-1526 : installée à l'abbaye de Saint-Just, près de Lyon, Louise règne sur un conseil élargi, présidé par Antoine Duprat, et légifère dans tous les domaines, faisant même usage de la grâce royale. Cette seconde régence n'est pas acceptée sans contestations, spécialement après la défaite de Pavie et la captivité du roi : le Parlement de Paris encourage Charles de Bourbon, duc de Vendôme, le plus proche parent mâle du roi et membre du conseil, à revendiquer la direction des affaires à la place de la duchesse (et d'Antoine Duprat). Mais le duc refuse, semble-t-il, de diviser le royaume, alors en crise. Malgré ce contexte délicat, Louise gouverne avec succès. La quête de la paix est l'un de ses principaux objectifs. Pour écarter la menace d'invasions anglaise et impériale d'une part, pour obtenir la libération du roi d'autre part, Louise négocie en son nom et avec ses propres ambassadeurs. En juillet 1525, en accord avec Marguerite d'Autriche, elle reconduit une trêve (dite de Breda) neutralisant la frontière entre la Franche-Comté et Dijon. En août 1525, elle signe avec Henry VIII le traité de Moore, qui brise l'alliance anglo-impériale, et fait ainsi pression sur Charles Quint afin qu'il libère François I<sup>er</sup>. Celle que l'on appelle désormais « Madame » cherche encore appui auprès du sultan Soliman I<sup>er</sup> le Magnifique, une initiative qui sera couronnée par une alliance militaire contre l'empereur en Méditerranée.

Le rôle politique de la duchesse d'Angoulême ne se réduit toutefois pas à ces deux périodes de régence. Loin s'en faut. Durant les quinze premières années du règne de François I<sup>er</sup>, l'omniprésente mère bénéficie de l'oreille de son fils. Elle domine le conseil, fait et défait les carrières (comme ce fut le cas pour le financier Jacques de Beaune, baron de Semblançay, et les siens), et pèse d'un poids considérable sur la diplomatie royale. Les sources du temps en témoignent : dans leurs lettres, les contemporains utilisent la formule « le Roi et Madame », des mots qui expriment une prise de décision commune, tandis que Louise ponctue certains de ses actes par l'expression « car tel est nostre plaisir », une formule ordinairement réservée au prince.

Louise meurt le 22 septembre 1531, à Grez-sur-Loing, près de Fontainebleau. Ses funérailles sont presque royales : une effigie, honneur traditionnellement réservé au cérémonial funèbre des rois et des reines de France, repose sur le cercueil, mais elle porte un manteau ducal et une couronne ducale. Même dans la mort, Louise ne sera donc jamais reine.



› Noël Bellemare, Louise de Savoie tenant le gouvernail avec Étienne Le Blanc à ses pieds, dans *Étienne Le Blanc*, Gestes de Blanche de Castille, ca. 1525, Paris, BnF, ms. fr. 5715, f° 5r°, © BnF.